Une journée pour délibérer sur les aides de l'Europe



TRAVAUX PUBLIÉE LE 20/05/2025

Saisine liée : COMPLEXITÉ DES AIDES DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET VISIBILITÉ DE L'ACTION

Afin d'être au plus près de la visibilité et de l'effectivité de l'accès aux aides européennes, le CESE a organisé le 20 mai une journée délibérative pour recueillir l'avis de porteurs de projets ayant bénéficié ou non de fonds européens. 17 d'entre eux y ont participé pour se confronter au diagnostic établi par le CESE et pour exposer leurs problématiques. Ils ont ensuite mis en commun leur travail et indiqué leurs propositions.

Une journée essentielle basée sur les expériences

Cette journée délibérative a permis de mieux cerner les attentes et besoins mais aussi les difficultés des porteurs de projets. Réunis le 20 mai au CESE, les 17 porteurs et porteuses de projet ont pu échanger entre eux et débattre avec les rapporteures du texte à l'étude Catherine Lion (groupe Agriculture) et Catalina Pajarès Y Sanchez (groupe CFDT) et plusieurs membres de la Commission Affaires européennes et internationales, présidée par Serge Cambou (groupe CGT-FO) qui a accueilli les participants.



Cette journée a été enrichie grâce à la diversité des secteurs représentés (social, emploi, associatif, économique, culture, environnement, etc) qui ont partagé leur expérience de terrain. Etaient présents des représentants des structures suivantes : Article 1, Territoires zéro chômeur de longue durée, Chambre de Commerce et d'Industrie, Département de l'Eure, Picardie Nature, Apprentis d'Auteuil, Mouvement Associatif, Conseil départemental de la Seine Saint Denis, Fondation Hippocrène, UCO Angers, Croix Rouge, Relais Culture Europe, Conseil départemental de la Seine Saint Denis, Chargée de missions à Financements européens, CCI du Var.

Une méthode basée sur le travail collaboratif

Les objectifs de la journée étaient doubles : réagir aux constats dressés par le CESE et les confronter aux expériences des participants autour de **trois thématiques :**
• les phases d'amont des projets
• l'ingénierie et soutien aux porteurs de projets
• l'audit, l'évaluation et la communication

Durant la matinée, les participants ont effectué tout d'abord un travail d'étude du diagnostic posé par le CESE et à cette issue, ils en ont identifié les problématiques éventuellement manquantes. Enfin, une priorisation a ensuite été faite selon la complexité pour résoudre les problématiques et le degré d'impact de celles-ci sur l'accès aux financements de l'Union. Sur chaque thème, ils ont trié individuellement puis collectivement des propositions afin de les prioriser.





L'après-midi a été consacré à l'idéation ou comment travailler ensemble à des solutions, d'abord en petits groupes puis en commun pour échanger sur le fruit de la réflexion. Cela a permis de conforter et de compléter des pistes en apportant de nouvelles idées. Le président de la Commission et les co-rapporteures ont ensuite conclu et remercié les participants pour ces échanges précieux et nourris.

Rendez-vous le 15 octobre pour la prochaine étape : la séance plénière

La Commission poursuit son travail pour fixer les préconisations issues des auditions et de la journée délibérative. Prochain rendez-vous : **la séance plénière du 15 octobre** pour découvrir les préconisations du CESE sur la lisibilité des aides de l'Union européenne.

Crédits photographiques : Sipa_press / Gabrielle Cézard

© - copyright CESE - Novembre 2026